C0380

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE GESTION SOCIALE

PRÉVENTION ET TRAITEMENT SOCIAL DU SURENDETTEMENT

1 JOUR (7 h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Adopter la bonne posture pour créer un cadre de confiance et accompagner sans stigmatiser

Le surendettement constitue aujourd'hui un enjeu majeur de la gestion locative et sociale. Face à des situations financières complexes, les professionnels sont régulièrement sollicités pour accompagner les locataires en difficulté, dans un cadre à la fois humain et réglementaire. Prévenir, comprendre et traiter le surendettement ne se résume pas à la maîtrise des procédures : il s'agit également d'adopter la posture juste pour instaurer un climat de confiance, sans stigmatiser, et permettre un accompagnement réellement efficace. Cette formation permet de comprendre les mécanismes du surendettement et d'en maîtriser la procédure. Elle propose des outils pratiques pour analyser la situation budgétaire et définir une stratégie de solvabilisation durable. Les participants apprendront à accompagner les locataires avec une posture adaptée, sans stigmatisation.

PUBLIC

Conseiller en économie sociale et familiale, gestionnaire locatif, agent du contentieux, personnel de proximité.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› définir les mécanismes du surendettement et de la procédure BDF pour accompagner le locataire dans une solvabilisation efficace et durable
› accompagner le locataire dans l'analyse de sa situation budgétaire
› repérer le cadre législatif : l'esprit des lois et leurs objectifs
› identifier les étapes de la procédure de surendettement
› définir une stratégie de solvabilisation efficace et durable.

PÉDAGOGIE

Présentation magistrale et échanges de pratiques professionnelles des stagiaires et du formateur. Études de cas autour de situations professionnelles concrètes.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Philippe AUVILLE, Consultant-formateur, expert de l'action sociale.

DATES DES SESSIONS INTER

le 3 juin 2027 - Distanciel
le 19 novembre 2027 - Présentiel à Paris
le 19 novembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : **830 EUROS**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

La situation budgétaire du locataire
- la grille budgétaire
- la gestion budgétaire du locataire

Le surendettement
- le cadre législatif, socio-économique et psychologique du surendettement
- les chiffres du surendettement
- la situation du locataire pour orienter au mieux
- les prérequis essentiels du dossier de surendettement

La procédure de surendettement
- les étapes de la procédure de surendettement
- choisir la meilleure stratégie possible

Les interactions entre le dossier de surendettement et les autres dispositifs de solvabilisation
- les dispositifs d'aide et l'impact du dossier de surendettement
- l'estimation des droits sociaux des locataires.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.